

Petit guide du mémoire franco-allemand complémentaire de dernière année (année externalisée)

Année 2024-2025

Principe de la « double-diplomation » (voire « triple diplomation »)

A l'issue de leur 5^e année d'études (ou de leur 3^e année de master dans le cadre d'une ED), les étudiantes et les étudiants de FIFA, quel que soit leur choix de leur année (pour peu que celui-ci soit réglementaire), sont finalement diplômés de Sciences Po Lille et du master de l'Université de Münster. Si cette dernière année se déroule dans un établissement partenaire, elle ouvre en outre la possibilité d'un diplôme supplémentaire délivré par cet établissement. Il s'agit du régime de la double-diplomation (Sciences Po + établissement partenaire), qui dans le cas de la FIFA correspond en réalité à une triple-diplomation (Sciences Po + Université de Münster + établissement partenaire).

Pour justifier cette diplomation multiple, si vous êtes inscrit en dernière année dans une formation permettant d'obtenir en un an, en plus du diplôme de Sciences Po Lille et du master de l'Université de Münster, un autre diplôme, vous devez obligatoirement valider un certain nombre de **crédits complémentaires**. Les 60 crédits du diplôme obtenu en dehors de Sciences Po Lille et de l'Université de Münster sont en effet ramenés à 40 crédits.

Les cursus concernés sont les suivants : MRSP, Ecoles de journalisme (sauf double master avec l'ESJ), Master 2 en sciences sociales, Johns Hopkins, Tel Aviv (provisoirement), procédure recherche. Les autres cursus ne sont donc pas concernés.

Principe de la co-évaluation Sciences Po Lille / Université de Münster

Dans le cadre de la FIFA, tout travail diplômant doit par ailleurs être co-évalué entre Sciences Po Lille et l'Université de Münster. C'est pourquoi, à la différence des étudiantes et des étudiants de Filière générale concernés qui valident l'équivalent de 20 crédits par un « rapport de recherche » évalué par leur responsable de majeure, vous validez ces crédits par un « mémoire franco-allemand complémentaire » cogéré par les responsables de la FIFA à Lille et à Münster.

Mémoire cogéré par Sciences Po Lille et l'Université de Münster

Ce mémoire doit porter sur un thème différent de celui du *Bachelorarbeit* précédemment rédigé, et du mémoire de master ou du rapport de stage éventuellement rédigés en dernière année dans l'établissement dans lequel vous vous trouvez. Vous devez obligatoirement soumettre ce nouveau sujet pour **acceptation préalable** à Antje Vetterlein à Münster et Élise Julien à Lille. Cette acceptation repose sur un **exposé** explicitant d'une part le choix du sujet et sa place dans votre parcours et d'autre part la problématique ainsi que le cadre théorique et la méthode retenus. Une fois le sujet accepté (y compris après modifications et remaniements demandés), Antje Vetterlein et Élise Julien pourront signer le formulaire de dépôt de sujet.

- **Prévoyez assez de temps** pour les échanges et l'obtention des signatures avant la date de dépôt des sujets :
 - envoyez votre exposé **un à deux mois** avant le dépôt des sujets (soit **fin janvier**) ;
 - envoyez votre formulaire (version numérique) **une à deux semaines** avant la date de dépôt.

Ce mémoire doit répondre aux exigences principales d'un *Bachelorarbeit* ; il n'est pas à proprement parler un mémoire de recherche et peut se fonder sur de la littérature secondaire. Ce mémoire doit être rédigé en français ou en allemand (au choix) avec un résumé dans l'autre langue. La partie principale doit comporter environ 15.000 mots, le résumé 4500 à 5000 mots. Merci d'indiquer en tête de chaque partie (française et allemande) le titre du mémoire dans la langue correspondante !

Ce mémoire est obligatoirement dirigé et évalué par Antje Vetterlein et Élise Julien qui se répartissent la direction principale et la direction secondaire (*Hauptbetreuung/Zweitbetreuung*) en fonction du sujet et de la langue de rédaction. Pour cette raison, veuillez à bien envoyer votre exposé (en français ou en allemand, en précisant la langue dans laquelle vous souhaitez rédiger le mémoire) ainsi que l'ensemble de vos messages à leurs deux adresses.

Calendrier

- **17 mars 2025 : Dépôt des sujets**

Merci d'envoyer le formulaire (2 pages), complété et signé, à Anica Roßmöller (fifa@uni-muenster.de). Le délai de remise du mémoire est 4 mois après le dépôt des sujets. Si vous déposez votre sujet avant le 25 mars, le délai de remise du mémoire sera décalé avant le 25 juillet.

NB Les signatures peuvent vous avoir été envoyées scannées.

- **17 juillet 2025 : Remise des mémoires**

Merci d'envoyer votre mémoire complet (partie principale + résumé) en version électronique à Anica Roßmöller (qui enregistrera l'arrivée des mémoires) et à vos deux directrice. L'attestation sur l'honneur peut porter une signature scannée ou une signature numérique.

Évaluation

Il n'y a pas de soutenance. La note du travail (moyenne de la double évaluation) compte pour 20 crédits et elle est intégrée en tant que telle dans les résultats de votre dernière année, qui compte pour l'obtention du diplôme de Sciences Po Lille autant que pour l'obtention du master de l'Université de Münster. Les résultats sont disponibles (moyenne) auprès de Juliane Laporte à partir de la mi-septembre.